



Centre d'Excellence
Africain pour la Santé
de la Mère et de l'Enfant

SEMAINE DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT A L'UCAD (SIE)

NOTE CONCEPTUELLE

DATES: 27 AU 31 JANVIER 2025

LIEU : UCAD II



I. Contexte et Justifications

Le monde, notamment l'Afrique, est confronté à des défis majeurs comme la faim, la pauvreté, les inégalités, le chômage, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, la dégradation des terres, la paix, la justice etc. Ainsi, le besoin de transformation et d'amélioration des déterminants socio-économiques est de plus en plus pressant. Parmi les stratégies qui doivent sous-tendre ces changements figurent la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation, mais aussi le développement du capital humain (Agenda 2063, ECOWAP, PAU). Les établissements d'enseignement supérieur sont interpellés pour participer pleinement au développement à travers leurs missions de formation, de recherche et d'innovation, de services à la communauté, et d'insertion des diplômés.

Par ailleurs, compte tenu de l'ampleur de la problématique de l'emploi au Sénégal et en Afrique, l'insertion des étudiants et diplômés est au centre des préoccupations de l'UCAD. Dans ce cadre, les défis majeurs adressés par l'UCAD et ses partenaires sont l'amélioration de l'employabilité des diplômés et la promotion de la création d'emplois à travers l'Entrepreneuriat.

Dans ce contexte, la Banque Mondiale, dans son programme CEA Impact- (ACE-IMPACT), a financé quatre centres d'excellence au Sénégal dont les trois sont coordonnés par l'UCAD (CEA-AGIR, CEA AGRISAN et CEA SAMEF). Les centres d'intérêts de ces CEA sont arrimés aux Objectifs de Développement Durables (ODD2 ;3 ;4 ;13 ;15...) et leurs orientations intègrent parfaitement l'agenda 2063 de l'UA en matière d'Enseignement supérieur.

Ces Centres d'Excellence Africains (CEA) apportent un soutien significatif à l'UCAD et aux institutions partenaires puisque l'objectif finalisé de ces centres est de contribuer à la mise en œuvre des plans stratégiques de ces institutions. Dans la perspective de promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat en milieu universitaire, l'UCAD et les CEA organisent, du 27 au 31 janvier 2025, une semaine de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat (SIE). Il s'agit de soutenir la dynamique d'innovation et d'accès aux résultats de la recherche par un raffermissement de liens entre la recherche universitaire et le monde socio-économique et une amélioration du transfert de technologies.

II. Objectifs

Cette activité s'inscrit dans la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'espace universitaire sénégalais et africain.

Il vise à :

- valoriser le fort potentiel de recherche et d'innovation de l'UCAD et de ses partenaires ;
- promouvoir l'esprit entrepreneurial des étudiants et l'entrepreneuriat dans les universités ;
- renforcer les capacités des acteurs dans la création et la gestion d'entreprises innovantes ;
- améliorer la visibilité des entreprises créées par les étudiants et les diplômés de l'UCAD ;
- améliorer le partenariat Université / Entreprises.

III. Approche méthodologique

Lors de cette semaine de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat, les actions suivantes seront organisées :

- la célébration de l'excellence en entrepreneuriat avec l'attribution de 12 prix d'excellence ; cette activité devrait permettre de promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes talents et d'inspirer les autres pour les prochaines éditions
- la célébration des 10 ans des CEA et la vulgarisation de leurs activités par le partager avec la communauté universitaire et les parties prenantes du monde socio-économique le programme de CEA, ses défis et ses résultats globaux, ses nombreuses réalisations sectorielles
- une exposition des produits des entreprises, des équipes de recherche et des partenaires ;
- des activités de formation et de renforcement des capacités des étudiants entrepreneurs,
- des échanges scientifiques sous forme de panel autour de l'innovation et l'entrepreneuriat ;
- des témoignages d'entrepreneurs et de personnalités sur les succès et leurs échecs.

IV. Impacts attendus

- la recherche et d'innovation des universités sont valorisées ;
- l'esprit entrepreneurial des étudiants est développé ;
- l'entrepreneuriat dans les universités est promu ;
- les capacités des étudiants dans la création et la gestion d'entreprises sont renforcées ;
- la visibilité des entreprises créées par les étudiants et les diplômés est améliorée ;
- les résultats des CEA sont partagés
- les perspectives de pérennisation des CEA sont développées ;
- le partenariat autour de l'innovation et de l'entrepreneuriat est renforcé.